

Accessibilité, déchets, gens du voyage : les autres sujets qui fâchent

Évidemment, le programme de la MEL ne va pas régler tous les problèmes que rencontrent les parcs d'entreprises. Les remontées de terrain, via l'APPA (association des présidents de parcs d'activités) ciblent bien d'autres préoccupations qui ne sont pas toutes dans le domaine de compétence de ce programme...

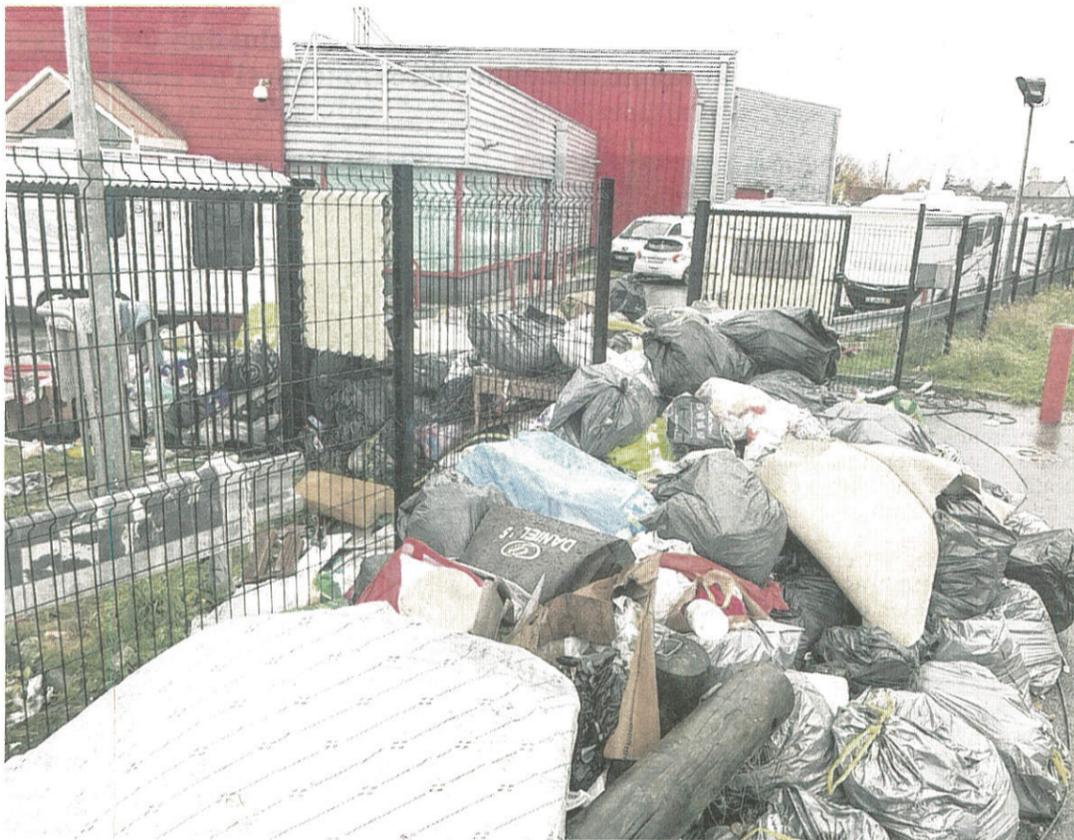
« Tous les sujets sur lesquels on peut faire avancer les choses, on s'engage. »

MATTHIEU CORBILLON

Mais Matthieu Corbillon l'affirme : « Tous les sujets sur lesquels on peut faire avancer les choses, on s'engage ».

1 Accessibilité

La MEL apporte son aide aux entreprises des parcs pour qu'elles mettent sur pied des plans de déplacements inter-entreprises. L'idée est de favoriser le covoiturage, d'éventuellement modifier les horaires de travail quand c'est possible, et de connaître la provenance géographique des salariés. « C'est avec



Les intrusions des gens du voyage font partie des sujets de préoccupation des responsables de parcs d'activités. PHOTO ARCHIVES

ces éléments qu'on peut aller voir Ilevia pour ajuster les lignes de transports en commun ». À plus long terme, les équipes de la MEL évoquent le SDIT (schéma directeur des transports) qui doit créer à l'horizon 2030 de nouvelles lignes à haut niveau de service.

2 Gens du voyage

Plusieurs parcs d'activités sont confrontés à des envahissements réguliers. « La mise en place de caméras à lecture de plaques peut améliorer les choses », estime Matthieu Corbillon qui précise toutefois que « la priorité reste de créer des places d'accueil sur le territoire métropolitain ».

3 Déchets transfrontaliers

Les parcs transfrontaliers, notamment le CIT de Roncq doivent « composer » avec des dépôts sauvages d'ordures venues de Belgique. « Là-bas, le traitement des déchets coûte cher, et des personnes indisciplinées viennent abandonner leurs déchets chez nous », résume Matthieu Corbillon qui, pour l'instant, privilégie un meilleur traitement des zones de déchets plutôt qu'une « chasse » aux contrevenants, de l'autre côté de la frontière. ■

Une nouvelle élue au conseil municipal mais un adjoint en moins

PONT-À-MARCQ. Après la démission de l'adjoint aux travaux, Francis Ducatillon, un conseil municipal s'est tenu jeudi soir. Comme le veut la loi, la suivante de la liste de la majorité entre au conseil, pour quelques mois. Il s'agit de Sabine Wambecq, 44 ans, native de Pont-à-Marcq. Après des applaudissements demandés par Fernand Claisse pour saluer le travail pendant 6 mandats de Francis Ducatillon, les élus devaient choisir soit de supprimer le poste d'adjoint vacant, soit d'en nommer un nouveau.

LA SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT A ÉTÉ ACTÉE

Quelques-uns réclamaient un adjoint pour suivre les travaux quand d'autres arguaient qu'à trois mois des élections, ce n'était pas nécessaire. Le maire lui-même a estimé qu'il n'avait pas besoin d'un cinquième adjoint pour terminer le mandat, s'appuyant sur une commission. Par 14 voix contre 9, la suppression du poste d'adjoint a été actée. Au conseil du 12 décembre, Daniel Cambier proposera cependant de nommer deux conseillers délégués, Germain Dancoisne et Claude Blondeau, pour les suivis de chantier.



Sabine Wambecq entre pour la première fois au conseil... jusqu'aux élections.

Suite au conseil municipal du 16 septembre, au cours duquel la majorité a imposé, on se demandait quelle serait l'ambiance. On notera l'absence du premier adjoint, dont les relations avec le maire sont tendues depuis le dernier conseil.

Au début de réunion, le maigre public a été servi, par un débat stérile (autour d'une phrase du compte rendu du précédent conseil) sur lequel on n'épiloguerait pas.

Tout de même, en fin de conseil,

un vrai échange a tourné autour du budget du CCAS. Le conseil a voté une rallonge de 10 000 € (en plus des 20 000 € annuels). Or, au moins 90 % de ce budget part en direction des aînés (colis, voyage)...

Les élus ont convenu de recentrer à l'avenir le CCAS sur ses missions premières (aide d'urgence, accompagnement des personnes défavorisées).

Sur ce point, le conseil a été unanime ! ■

ANNE-GAËLLE DUBOIS

La cérémonie des naturalisés a réuni 45 personnes

VILLENEUVE-D'ASCQ. Samedi matin dernier, à l'hôtel de ville, se déroulait, comme chaque année, la cérémonie des nouveaux naturalisés.

Une cérémonie animée par le maire, en présence de nombreux élus. Lors de cette manifestation, 148 personnes avaient été convoquées, 45 d'entre elles avaient répondu présentes. Ces personnes, de nationalité très diverses, polonaise, tchèque, gabonaise, congolaise, camerounaise, malgache, algérienne, syrienne, arménienne, ont fait le choix de devenir françaises. « Devenir français est un moment important pour chaque nouveau citoyen. Devenir français est un honneur. Il ne s'agit pas de remplacer l'un par l'autre, il s'agit d'enrichir l'un de l'autre. La diversité est un facteur d'enrichissement. Merci d'avoir fait cette démarche et de nous rejoindre dans la République », évoquait le maire, Gérard Caudron. Il a ensuite remis à chacun la reproduction en verre de Marianne, ainsi qu'un livret contenant la déclaration des Droits de l'Homme et une lettre du préfet. Chacun a été pris en photo avec le maire, afin d'immortaliser l'événement avant de chanter la Marseillaise. ■ Gi. C (CLP)

